

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Feux d'artifice : passons aux drones !
Initiant-e(-s) : Denise GEMESIO et consorts

Les feux d'artifice sont symbole de fête, de réunion et d'émerveillement. C'est également une tradition suisse lorsqu'ils sont rattachés au 1er août. Ils restent pourtant coûteux tant économiquement qu'écologiquement. La pollution engendrée par ces derniers pourrait être évitée. Il suffit d'avoir le courage de mettre en place des spectacles plus innovants qui feraient l'usage de drones.

Une interpellation similaire visant à remplacer les feux d'artifice lausannois avait d'ores et déjà été déposée en 2018. Une solution spécifique n'était cependant pas proposée et les diverses réponses données à l'interpellation par la Municipalité en 2019 n'ont pas été satisfaisantes.

Le sujet continue aujourd'hui d'inquiéter une partie de la population. Le postulat présent vise alors à réitérer la demande en axant la proposition d'étude sur l'utilisation de drones afin de remplacer les feux d'artifice. En effet, cette technologie ne cesse d'évoluer et si elle peut sembler gourmande en énergie, elle est toutefois moins polluante pour notre planète, car au-delà de batteries qui peuvent être réutilisées jusqu'à 300 fois, le reste des composants d'un drone est aujourd'hui recyclable et donc écologique. De plus, c'est une technologie à notre portée et connue par Lausanne grâce au pôle d'innovation qu'est l'EPFL.

L'utilisation de drones impliquerait également une réduction d'accidents sur personnes liés aux incendies ou à des projections qui selon le site de l'administration fédérale se situent entre 4 à 13 accidents avec lésions corporelles pour 100 000 habitants.

Enfin, ne plus utiliser de feux d'artifice, c'est aussi protéger notre faune et nos animaux de compagnie qui, à chaque feu d'artifice, se retrouvent apeurés et en insécurité.

Les spectacles de drones pourraient évidemment être accompagnés d'autres événements divertissants venant accompagner les diverses festivités.

La société évolue, les traditions aussi. Osons mettre à jour nos us et coutumes en acceptant une alternative innovante, sûre, silencieuse et écologique.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

Remplacer tous les spectacles de la commune de Lausanne faisant usage de feux d'artifice par des spectacles de drones.

Conseil communal de Lausanne

Lausanne, le 3 novembre 2022
GEMESIO

Mme Denise

Signataire(s) :

M. Henri KLUNGE



M. Olivier MARMY

M. Jacques PERNET



*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*